

Réformes à points : Toutes et tous concernés ! Toutes et tous perdants !

Le gouvernement a décidé de réformer structurellement notre système de retraites. Son projet est simple : en terminer avec le système par répartition actuel qui depuis 1993 a été mis à mal en reculant l'âge de départ à la retraite, en augmentant la durée de cotisation pour une retraite à taux plein, en pénalisant les personnes n'ayant pas les annuités nécessaires en instaurant une décote et modifier le calcul des pensions. Malgré ces reculs, le régime actuel par répartition est un régime à « **prestations définies** » c'est-à-dire que nous savons quels sont nos droits en fonction de notre rémunération et de notre durée de cotisation. Pour les fonctionnaires, le montant des pensions est calculé sur les 6 derniers mois de salaire et représente 75 % du traitement brut sans les primes.

Le système par répartition actuel, malgré ces failles, est toutefois encore basée sur la solidarité intergénérationnelle, c'est-à-dire que celles et ceux qui travaillent aujourd'hui cotisent pour permettre à d'autres de partir à la retraite.

La solidarité, c'est ce qui constitue le ciment de notre société. Et de ça, le gouvernement n'en veut plus. Pour bien vous faire comprendre le pourquoi de cette réforme, il vaut mieux citer ceux qui en parlent le mieux.

En 2016, **François Fillon** devant un aréopage de patrons expliquait clairement ce qu'est la retraite par points : « **Le système par points en réalité ça permet une chose qu'aucun homme politique n'avoue. Ça permet de baisser chaque année le montant des points, la valeur des points... et donc de diminuer le niveau des pensions** ».

C'est donc bien la raison essentielle de cette nouvelle réforme : limiter à 13,8 % la part du PIB consacrée aux retraites et que les patrons ne cotisent pas un euro de plus ! Et pour ce faire

contraindre encore et toujours plus chacune et chacun d'entre nous de partir en retraite toujours plus tard.

Ne nous laissons pas endormir sur les « promesses » **d'intégration de nos primes** pour le calcul de nos retraites car c'est une promesse qui a déjà été faite en 2010 et qui n'a jamais été mise en place. Et par ailleurs, si cette promesse était réellement tenue, avec le développement de la rémunération au mérite, les inégalités vont s'accroître à la retraite (entre femmes et hommes, entre catégories et entre administrations). Nous y perdrons toutes et tous c'est une réalité !

Sur **l'argument de la transparence** de ce nouveau système par points, c'est un argument bidon (comme l'ensemble des arguments avancés par le gouvernement) car la valeur du point de service pour la liquidation de la pension n'est connue que lors du départ à la retraite. Elle est en fonction de l'espérance de vie, de la masse des retraites versées à la date du départ en retraite et de la conjoncture économique... on a donc vu mieux en termes de transparence ! Avec ce système, il n'y a aucune garantie sur le niveau de remplacement par rapport au

revenu antérieur. Le seul objectif gouvernemental est le fameux plafond de 13,8 % du PIB pour les dépenses des retraites. Au vu de la baisse prévisible du niveau de remplacement, il est certain que celles et ceux qui le peuvent souscriront à des retraites complémentaires privées par capitalisation.

Sur **l'argument de l'égalité** (toute notre carrière est prise en compte), là aussi c'est de l'enfumage ! Aujourd'hui pour les fonctionnaires, c'est le dernier salaire indiciaire qui est pris en compte, ce qui est avantageux, même si, rappelons-le, les salaires des fonctionnaires ne sont pas élevés par rapport au coût de la vie et aux compétences qu'ils développent puisque nous avons une carrière



ascendante grâce à nos grilles indiciaires de rémunération qui progressent au fur et à mesure de notre ancienneté et aussi grâce à la promotion interne (même si les progressions de carrière sont elles aussi de plus en plus attaquées). La prise en compte de la carrière entière pour le calcul de la pension, nos 43 années de services, au lieu des 6 derniers mois, va obligatoirement dégrader le montant de nos pensions puisque en début de carrière le traitement est moins important qu'en fin de carrière. Les femmes, qui subissent en moyenne de plus nombreuses interruptions d'activités vont être encore plus touchées par cette réforme, rappelons également que beaucoup de fonctionnaires dont la rémunération moyenne sur leur carrière tourne autour du SMIC vont être encore plus paupérisé par cette réforme.

L'âge du départ à la retraite ? 62 ans, 64 ans ou plus ? Avec ce nouveau système pratiquement personne ne pourra partir à 62 ans avec un taux plein. Le taux plein ne pourra être atteint qu'au terme d'une carrière complète de 43 ans. Sans oublier la décote qui est maintenue et qui va donc amener à retarder de plus en plus l'âge du départ à la retraite.

Cette réforme cumulée avec celle de l'assurance chômage est un changement structurel de notre société qui est basée encore sur la solidarité. De ça, Macron et les financiers n'en veulent plus. Nous sommes entrés dans l'ère de la start-up nation, où l'individualisme sera le maître mot, où les moins riches seront encore moins riches et deviendront même pour la plupart des pauvres à la retraite.

De cela, nous n'en voulons pas. C'est pour cela que nous appelons à la grève à partir du 5 décembre contre ce projet de réforme.

La grève du 5 décembre n'est pas la grève des transports ou de la RATP, c'est une grève de l'ensemble des salarié.es du secteur privé comme secteur public. À ce jour, nous savons d'ores et déjà que la journée de grève du 5 décembre dans de nombreux secteurs sera très forte. Il faut qu'elle soit tout aussi forte aux finances publiques. Mais nous savons qu'une seule journée de grève aussi forte soit-elle ne les fera pas reculer. Et la question de la reconduction

est d'ores et déjà portée, discutée dans de nombreux secteurs y compris chez nous.

Et de cela le gouvernement n'en veut pas. **C'est pour cette raison qu'il essaye de nous diviser** : en informant que ce ne sont que les privilégié-es qui seront en grève le 5 décembre, en affirmant que celles et ceux qui seront en grève le 5 décembre défendent les inégalités ; ils lancent également des négociations secteurs par secteurs, ils parlent de « clause d'antériorité » pour tout le monde puis seulement secteurs par secteurs...

Les colères, les mobilisations sont nombreuses et les réponses de ce gouvernement sont méprisantes : un numéro vert pour la jeunesse précarisée ; pas un euro de plus pour les associations aidant les femmes victimes de violences ; aucune mesure d'emplois, aucun lit supplémentaire dans les hôpitaux , d'embauches d'hospitalières et d'hospitaliers, la fermeture de nos trésoreries à marche forcée contre l'avis des collègues, des usagers et des élu.es locaux...

À nous à partir du 5 décembre d'être massivement en grève et de se retrouver en AG le plus tôt possible pour discuter partout où cela est possible des suites à donner !

